Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Charles-Hoareau-en-garde-a-vue

Charles Hoareau en garde à vue...

- Vie politique - Luttes et résistances -

Date de mise en ligne : mercredi 20 mai 2009

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Le syndicaliste CGT des chomeurs de Marseille, animateur de Rouge Midi a passé la nuit en prison pour... "syndicalisme" !

Les communistes Vénissians connaissent bien son énergie, son courage, son expérience d'organisateur des luttes, son souci de retrouver une construction politique du monde du travail d'aujourd'hui, du monde populaire.

Nous lui exprimons toute notre solidarité et nous suivons avec attention les actions décidées

sur le site de Rouge Midi le mardi 19 Mai 2009

12 heures : Convoqué ce mardi matin au commissariat de Noailles à Marseille, sur plainte de la direction d'ADOMA, Charles Hoareau a été placé en garde à vue pour son action syndicale CGT au côté des salariés de cette entreprise privés de salaire et de travail depuis novembre dernier. C'est une action collective visant à obtenir l'application des décisions de justice en faveur des salariés d'ADOMA, qui est à l'origine de la convocation de Charles Un rassemblement est en cours devant le commissariat.

19 heures : Le rassemblement s'est poursuivi tout l'après-midi. A 18 heures 30, nous avons appris que Charles restait en garde à vue jusqu'à demain.

A L"APPEL DE L'UNION DEPARTEMENTALE CGT, UN NOUVEAU RASSEMBLEMENT EST PREVU DEMAIN A 7 HEURES DEVANT LE COMMISSARIAT DE NOAILLES. POUR LA DEFENSE DU DROIT SYNDICAL, SOYONS NOMBREUX !

Copyright © Le Vénissian